



## **Procès-verbal du conseil d'école** **du 8 mars 2016**

M. Gallais ouvre à 17h le deuxième Conseil d'École de l'année scolaire 2015-2016 en souhaitant la bienvenue à tout le monde.

### **Installation du conseil**

Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

#### **Direction de l'établissement**

- M. Jean-François GALLAIS, Directeur des classes primaires, président du Conseil
- M. Christophe LABORDE, Chef d'établissement
- M. Benoît CHEMINAL, Directeur administratif et financier (absent - excusé)
- M. Philippe WOLF, Inspecteur de l'Education Nationale (absent - excusé)

#### **Représentants des enseignants**

- Mme Sophie GALLAIS (PSB)
- Mme Crystal TELECKY (MSA-B)
- Mme Laurence FAYEN (MSA-B)
- Mme Thérèse SEGUIN (GSA-B)
- Mme Anélia DE SOTILLO (GSA-B)
- Mme Amanda CARNES (CPB-C)
- Mme Karine DUMONTHEIL (CE1A)
- Mme Annabelle NAY (CE1B-C)
- Mme Elisabeth BUTLER (CE1B-C)
- M. Claude VALLIN (CE2A)
- Mme Georgiana BURTON (CE2B-C)
- M. Thomas PERRIN (CM1B) (Absent – Excusé)
- M. Johan TIRLEMONT (CM2A)
- Mme Lenka REDOU (BCD)

#### **Représentants des parents**

- Mme Sophie PENDARIES
- Mme Lucie GERTNER
- M. Grégoire PINASSEAU
- Mme Catherine GIMONNET (Absente – Excusée)
- Mme Stéphanie MALCOTTI (Absente)
- Mme Emilie NAULEAU (Absente)
- Mme Caroline NEVEU
- Mme Emeline PARRY

### **Ordre du jour**

Il est décidé de suivre l'ordre du jour prévu, à savoir :

- 1 Actions pédagogiques.
- 2 Fonctionnement de l'école : projet de nouveaux horaires, calendrier scolaire 2016-2017.
- 3 Questions diverses.

## Procès-verbal

Mme De Sotillo est chargée de compléter le compte rendu de ce Conseil d'École à partir des notes de M. Gallais pour établir le procès-verbal.

### **1. Actions pédagogiques**

#### **Semaine des contes**

A la fin du mois de mars aura lieu la semaine des contes à l'école primaire.

Toutes les classes y participeront. Les enfants partageront des moments autour des contes et présenteront leurs créations. Sont prévus les expositions, ateliers d'écriture, spectacles, mises en scène et lectures. Des élèves prépareront aussi les jeux associés aux contes - les devinettes en texte ou en image, les cartes...

Deux événements seront liés à cette semaine des contes :

- la rencontre avec deux auteurs jeunesse, Murielle Szac et Bruno Doucey (projet en collaboration avec la librairie Amadito concernant 8 classes).
- La visite de l'exposition sur Kveta Pacovska, artiste peintre et illustratrice de livres pour enfants (avec participation aux ateliers prévus par la galerie).

Un programme et une affiche seront produits pour informer les parents.

#### **Semaine des mathématiques**

Le projet est reconduit cette année autour de rallye mathématiques. Les classes d'élémentaire participent à diverses épreuves organisées en interne (cycle 2), dans le réseau ou par l'Académie du Nord pour Calculatice (Cycle 3). Ces épreuves se déroulent sur la deuxième quinzaine de mars (dates différentes par niveaux).

#### **Journée des sciences**

Le projet est aussi reconduit cette année.

Une journée à thème sera organisée le vendredi 29 mai pour les classes de cycle 3. Chaque classe présentera un projet aux autres classes. La matinée prendra la forme d'ateliers tournants de présentation (avec manipulations et questionnaires).

#### **Ambassadeurs en herbe**

Créé par le Service pédagogique de l'AEFE et placé sous le parrainage de l'UNESCO, « Ambassadeurs en herbe » est un tournoi oratoire mondial qui met en œuvre, de l'école primaire au lycée, des compétences de plurilinguisme et de médiation linguistique et culturelle autour de problématiques internationales actuelles.

Les joutes oratoires se font en français et dans la ou en une des langue(s) du pays d'accueil. Elles sont accompagnées de synthèses en anglais. Elles concernent les classes de CM2, 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nd</sup>e.

C'est la troisième participation du LFP. Les élèves sélectionnés sont volontaires ; ils doivent parler le français, l'anglais et la langue du pays.

La classe de CM2A y participe. Après des débats en classe et une « finale établissement », un élève a été sélectionné pour faire partie de l'équipe de cinq élèves qui représentera le lycée lors de la finale régionale qui a lieu le 25 mars 2015 à La Haye.

#### **Certifications en langue**

Les dates des certifications en langue pour les élèves de CM2 ont été fixées :

- La certification DELF (niveau) aura lieu le 7 avril. Elle concerne les élèves qui n'ont pas la nationalité française et qui ne sont pas francophones à la base. Le coût est pris en charge par le lycée.
- La certification en anglais du British Council (Flyers et Movers niveau A1) a de nouveau été proposée aux familles. Le coût de 1400 CZK est pris en charge par les familles. Pour organiser

l'examen, le British Council demande qu'il y ait au moins 25 inscrits. Il y en a 16 à ce jour. La date sera fixée si l'examen est organisé. Ce sera probablement au mois de mai.

### **Sorties réalisées**

MSA	23-nov	Atelier à la Librairie Amadito
MSB	01-déc	Atelier à la Librairie Amadito
GSB	14-déc	Centre de connaissance de la nature
GSA	15-déc	Centre de connaissance de la nature
CE2A	15-déc	Spectacle de musique et de danse au théâtre Ponec
CE1A	15-déc	Spectacle de musique et de danse au théâtre Ponec
CM2B - MS/GS	12-janv	Sculpture sur Neige à Petrin
CM1A	10-févr	L'art Aborigène - Musée Naprstek

Dans le cadre de la semaine des contes, 8 classes visiteront l'exposition Kveta Pacovska à la bibliothèque de Prague.

## **2. Fonctionnement de l'école**

### **Point sur la structure**

Peu d'évolution depuis la rentrée : nous avons 468 élèves à ce jour contre 463 à la rentrée.

L'ouverture de la section internationale en CM1 est confirmée. Elle devrait être reconnue par le Ministère de l'Education Nationale officiellement. Elle sera la continuité de la section bilangues pour les élèves capables de suivre des cours totalement en anglais (sans enseignement de la langue comme langue étrangère).

En plus de la section française, une troisième filière sera possible en CM1 : la section française avec anglais renforcé pour des élèves pas encore complètement anglophones qui ont besoin d'un enseignement d'anglais langue étrangère.

Une réunion d'information a été organisée le 16 février 2016 pour les parents de CE2. Le déroulé de cette réunion est en ligne pour les parents qui souhaitent s'informer.

(Voir aussi sur ce point la réponse à une des questions diverses).

En ce qui concerne l'ensemble des parcours linguistiques, un nouveau document intitulé « Cartographie de l'enseignement des langues » a été mis en ligne. Il indique notamment les règles pour les demandes de changement de section.

### **Projet de nouveaux horaires**

M. Gallais présente le projet (voir le document en annexe).

Avis du Conseil d'école :

- Les Parents d'élèves ont organisé un sondage (sur l'ensemble du LFP). Pour : 18 % - Contre : 80% - Sans opinion : 2% (sur 323 participants).
- Les professeurs ont organisé un vote pour que tous puissent s'exprimer. Pour : 50% - Contre : 45% - Abstention : 5 % (20 votants).

En cas de rejet en conseil d'établissement, un projet d'alignement des horaires de l'école maternelle et élémentaire avec début des cours à 8h30 et selon les mêmes principes que ceux exposés dans le document annexe sera soumis au vote du conseil d'établissement.

Vote pour avis sur ce point du conseil d'école : avis favorable à l'unanimité.

## **Projet de calendrier scolaire 2016-2017**

M. Gallais présente le projet de calendrier scolaire 2016-2017 pour avis.

Ce document sera voté en Conseil d'établissement le 21 mars puis soumis à validation du poste diplomatique.

Vote pour avis sur ce point du conseil d'école : avis favorable à l'unanimité.

### **Equipement**

Commandes effectuées depuis le dernier conseil :

- Commande de petit matériel d'EPS en maternelle et en élémentaire.
- Commande de livres et de dictionnaires pour les classes : les livres en français arriveront en mars, ceux en anglais seront livrés pendant l'été.

### **3. Questions diverses**

*Remarques envoyées par Mme Gertner.*

Avant de répondre, M. Gallais rappelle que, par principe, les questions diverses doivent être formulées précisément et de manière synthétique pour faciliter la lecture.

#### **Ménage à l'école maternelle**

*De nombreux parents se plaignent de la mauvaise qualité du ménage effectué dans les locaux de la maternelle et demandent à ce que ce problème soit réglé.*

Les services d'intendance sont particulièrement vigilants sur le service de ménage, particulièrement sur la maternelle depuis les premières plaintes. Ces plaintes sont systématiquement remontées et ont en général des effets immédiats si elles sont précises. Ils demandent donc que, lorsqu'un manque est constaté, une réclamation lui soit envoyée le jour même avec une photo à l'appui si possible.

Le mécontentement de l'établissement au sujet du nettoyage de la maternelle a été remonté. Un personnel qui ne donnait pas satisfaction a été remplacé par la société de ménage depuis.

#### **Distribution des repas à l'école maternelle**

*Actuellement la distribution des plats de midi dans certaines classes de la maternelle se déroule de manière suivante: les enfants sont servis dans les assiettes uniquement avec de pâtes/riz/pommes de terre. Les légumes et la sauce sont proposés aux enfants par l'assistante qui fait le tour des tables et ne les donne qu'aux enfants qui le lui demandent. Nombreux parents ne sont pas contents de cette manière de faire.*

Cette façon de faire date d'une décision prise en commission de cantine lors de l'année 2014-2015. Elle avait été prise à la demande de parents entre autres.

Ce point a été discuté en réunion avec les assistantes en réunion de service juste avant ce conseil pour reposer le problème. Il faut savoir avant que les assistantes souhaitent faire au mieux. Ceci étant, elles pensent que cela poserait plus de problèmes avec d'autres familles de servir tout ensemble. Pour répondre au mieux au besoin de chaque enfant, elles invitent donc les parents à ne pas hésiter à leur parler s'il y a un problème pour leur enfant pour qu'elles adaptent leur façon de faire avec chacun (beaucoup de parents le font déjà d'ailleurs).

Il est bien clair en conclusion que l'objectif reste pour tout le monde que les enfants mangent au mieux et goûtent de tout.

### Menus de la cantine

*Les parents tchèques n'arrivent pas à comprendre qu'il n'y ait pas la possibilité du choix entre plusieurs plats proposés à midi (vraisemblablement parce que les parents tchèques sont habitués à la réalité du système des écoles tchèques où la possibilité du choix entre plusieurs plats existe sans exception).*

Cette question a été discutée lors de la dernière commission de cantine du 27 janvier 2016. Ce choix est un principe qui avait été adopté lors de l'appel d'offres effectué en 2014 et la commission n'a pas souhaité le modifier.

### Les parcours linguistiques nouveaux

*Le 16/2 a eu lieu la réunion avec les parents des élèves de CM1 (futurs) à la quelle ont été portés à la connaissance de ces parents des parcours linguistiques en CM1 et CM2. Beaucoup d'autres parents d'élèves des autres niveaux de l'école maternelle et élémentaire s'intéressent à cette problématique. Il conviendrait d'organiser une réunion d'information semblable pour tous les parents.*

Toutes les informations sont sur le site Internet du lycée dans les trois langues. Plutôt que d'organiser une réunion qui ne fera que reprendre ce qui est déjà en ligne, M. Gallais invite les parents qui ont des questions à contacter le secrétariat pour obtenir les réponses. Il recevra les familles individuellement autour de leur questionnement si cela est nécessaire.

### Communication des parents élus représentants au Conseil d'Ecole avec les autres parents.

*Vu le fait que les parents représentants au Conseil d'Ecole ne disposent pas d'adresses e-mails des autres parents, ils ne sont pas en mesure de communiquer avec eux de manière effective. Ils aimeraient discuter de la possibilité de créer un groupe internet (par exemple Googlegroups), dans lequel une personne autorisée pourrait être chargée de mettre les adresses e-mail (les membres n'auraient pas l'accès aux adresses) qui leur permettrait d'avoir la possibilité de communiquer plus facilement avec eux.*

Pour rappel, le lycée ne peut pas transmettre les adresses des parents sauf à une association constituée légalement. Il peut par contre transmettre un mail des représentants si ceux-ci le demandent.

M. Gallais est d'accord pour étudier les possibilités techniques avec les parents. Un rendez-vous sera pris ultérieurement pour que les parents lui proposent une solution qui respecterait le droit et ne serait pas trop coûteuse en temps pour le secrétariat.

A 18h15, M. Gallais clôt ce conseil d'école en remerciant les parents et les professeurs de leur présence.

Le président de séance  
M. Jean-François Gallais  
Directeur de l'école



La secrétaire de séance  
Mme Anélia De Sotillo  
Enseignante



